Tourne moulin...

N° 7
mars 2006

Bulletin de l'Association Périgordine des Amis des Moulins (APAM) Affiliée à la Fédération des Moulins de France (FDMF)

Sommaire

Éditorial..... page 1
Activités de l'APAM page 2
Les moulins de Nauze page 3
Métamorphose des meuniers page 4
Page juridique page 5
Quelques moulins en Périgord page 6

Les administrateurs de l'APAM

Président : Charles GIRARDEAU
37, rue Dauzats – 33000 BORDEAUX
tél. : 05 56 81 65 87
Le Moulin du Milieu - Sauvebœuf
24150 Lalinde tél/fax: 05 53 57 97 12

Trésorier : Alain PERIER
Chemin des Millards 18100 Vierzon
24200 Carsac Aillac
tél. : 02 48 71 01 65 Moulin Neuf

Secrétaire : Ann GORIS
Moulin Haut 24580 Saint Cernin de Reilhac tél: 05 53 04 35 89

Administrateurs :
Jean MEZURAT
Jacqueline LAVERGNE DEMARTHE
Didier DEMOL
Vincent BOUTIGNY
Pascal CAZENAVE
Alain MAZEAU

« Tourne moulin » n'est pas responsable des opinions, textes, analyses et synthèses émis par les auteurs. Toute reproduction, même partielle, des textes et illustrations est soumise à une autorisation écrite de l'éditeur.

Éditorial

Lors de notre dernier conseil d'administration au moulin de Taillepetit, nous avons pu voir l'Isle en crue, sans débordement cependant. Charriant troncs d'arbres, branches, tous objets en plastique et autre, en bref un vrai dépotoir, un égout à ciel ouvert. Quand donc nos concitoyens (particuliers, communes, DDE, etc.) seront-ils conscients de la responsabilité qu'ils ont de garder notre environnement propre, en portant à la déchetterie les emballages, en sortant les embacles des cours d'eau et en les brûlant soit dans leur poêle ou dans la prairie d'à côté. ? Il y a beaucoup de travail à faire pour arriver en 2015 à un bon état de l'eau.

Vous pourrez lire dans ce numéro à la rubrique juridique un jugement rendu dernièrement dans notre département . Il affirme que le droit de propriété existe, y compris sur les cours d'eau domaniaux, pour les moulins et usines installés sur leurs berges, ainsi que les annexes (canal d'amenée, de fuite et francs bords). Le citoyen n'est pas partout chez lui. Qu'on se le dise !

Charles GIRARDEAU

Calendrier 2006

18 mars : Assemblée générale de l'APAM au Coux-et-Bigaroque
22-23 avril : Voyage sur le Dropt de l'ARAMA (Association régionale des amis des moulins d'Aquitaine).
13 mai : Sortie de printemps sur la Dronne
18 juin : Journée nationale des moulins.
16 et 17 septembre : Journées du patrimoine.
30 septembre : Conseil d'administration à Trélissac.
7 octobre : Sortie d'automne dans la région de Salignac-Eyvigues

Sortie d'automne le 1er octobre 2005

Une quarantaine de personnes est venue à cette sortie pique-nique organisée sur les vallées de la Crempse et du Vern

Au Moulin Blanc à Bourgnic le propriétaire a remis en route une paire de meules. Non seulement son discours nous a passionnés mais encore un solide petit déjeuner qu'il nous a offert nous a bien réconforté. Merci à nos hôtes !

Au moulin de la Veyssiere à Neuvic un moulin à huile de noix tourne sans relâche pendant l'hiver. Le meunier est très connu et apprécié à 100 km à la ronde ! Une paire de meules à grain tourne à la demande.

Le moulin d'Acquit à Grignols a de l'eau toute l'année grâce à des sources abondantes qui font tourner 2 rouets, l'un pour la farine, l'autre pour l'huile de noix.

Après le pique-nique pris sur place, au moulin de la Mothe, toujours à Grignols, une turbine attend l'eau du Vern complètement à sec pour faire de l'électricité domestique.

Le moulin de Gencille à Manzac est prêt pour la prochaine campagne huile de noix : la meunière apprend son métier sur le tas !

Pour finir le Moulin Brûlé à St Paul de Serre est en cours de réhabilitation pour remettre en route une paire de meule et peut-être une scierie ? Quant à l'habitation située au dessus du moulin elle est parfaitement restaurée : la meunière et le meunier ont accueilli à bras ouverts ceux qui voulaient rester pour un dîner abondant et chaleureux. Merci à nos hôtes.

Coup de main au moulin de BRETOU à Eymet

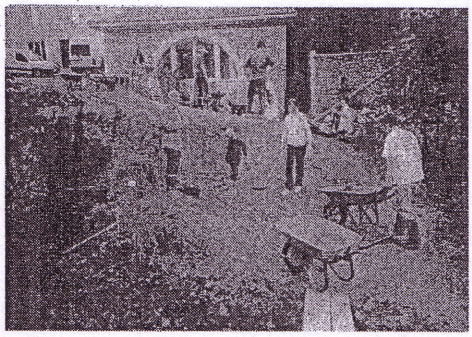

Le samedi 22 octobre 2005, suite à l'appel de notre président Charles Girardeau, nous eûmes la chance de recevoir un sérieux coup de main par de nombreux amis que nous tenons ici à remercier, l'énergie, le courage et la gentillesse de toute cette équipe formidable.

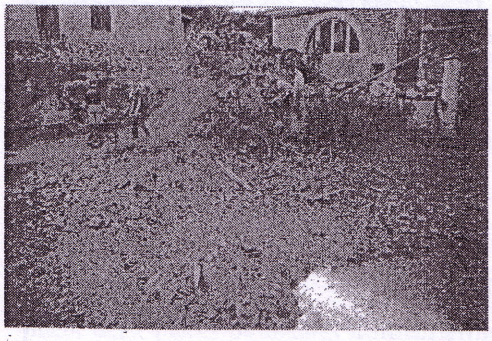

L'objectif, déplacer un énorme tas de terre et de pierres, quarante mètres cubes environ qui était dans le bief bouchant les deux voûtes de circulation d'eau sous le moulin, ce travail n'était pas possible avec des engins.

Chacun d'eux était venu avec des brouettes, pelle et pioche, et toute la journée ce fut un aller et retour de brouette chargée de terre du bief à l'île sur une passerelle improvisée avec des bastaings opération délicate et périlleuse si on ne voulait pas voir verser le chargement ; heureusement le soleil était là lui aussi.

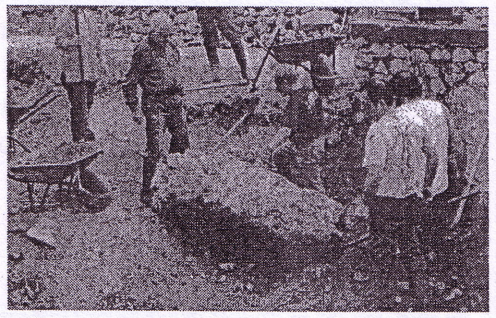

Merci à tous et à toutes pour cette journée de travail, de bonne humeur, d'amitié.

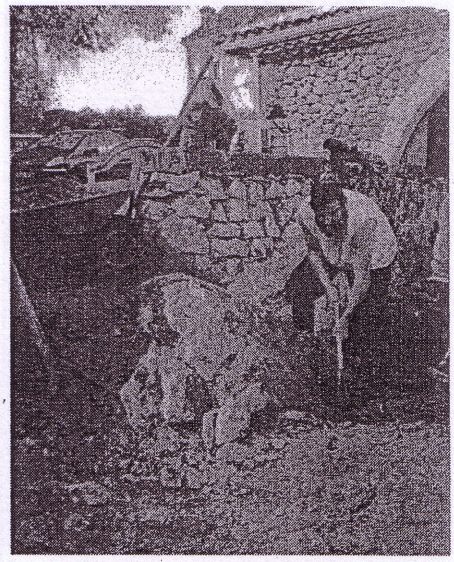

Merci encore à tous et à toutes pour cette journée de travail, de bonne humeur, d'amitié que nous ressentons encore et qui nous donne le courage de continuer.

Marie et Jean-Louis

NB : Les participants à cette jounée se doivent d'apporter un complément important à cet article (la modestie de Marie et Jean-Louis dût-elle en souffrir). Leur dure journée fut recompensée à midi par un pot-au feu aussi délicieux que mémorable, complété le soir par un repas copieux et succulent.

Moulins de Nauze - Généralités

La vallée de la Nauze, en Sarladais, garde des traces de la préhistoire et plus discrètement de l'époque gallo-romaine.

Dans ce « Pays-au-bois » défriché par les moines autour de l'an mil - et dont demeure la forêt de la Bessède - le ruisseau de Nauze et la Lémance, sa « soeur jumelle » (avec son affluent, la Ménaurie) ouvrent une voie entre la vallée de la Dordogne et celle du Lot. Elles sont issues du même secteur, Le Got-Mazeyrolles, Prats du Périgord zone de partage de bassin Dordogne bassin Garonne et coulent donc en sens inverse.

Les forges à la catalane ont abondé dans cette région riche en minerai, surtout en Lot et Garonne.

Le petit bassin de la Nauze a vu, depuis le Moyen-age, sur le cours principal et sur les affluents, éclore jusque dans une quarantaine de moulins, des activités variées. Le nom de Nauze ou Nauve, d'origine celtique invoque un lieu humide marécageux.

De fait, ce ruisseau, outre les canaux de dérivation ou biefs, se divise parfois en plusieurs bras et se jette dans la Dordogne à Siorac en Périgord par deux voies bien distinctes. Le fond de la vallée est particulièrement riche en sources puissantes.

Ainsi autour de Fongauffier, ce vieux bourg, dont les maisons anciennes sont bâties sur des pilotis de « vergnes » ou aulnes fichés dans le sol, imputrescibles et ... invisibles.

Les affluents de la Nauze ont des noms charmants : Beuze, Raunel, Mamarel, Vallée (anciennement Vallec), Neufond, Trompette ...

Au XIX^{e} siècle, la vallée de la Nauze était classée à Sarlat comme « Vallée industrielle », ceci grâce naturellement à ses moulins.

Moulins à grains, bien sûr, mais aussi à huile de noix (belles jarres dégagées, hélas disparues, au moulin de La Vergne)

Moulin Rouge où l'on broyait l'ocre (carrière dans la région) ; ocre qui servait à « crémer » le chanvre fort cultivé dans la vallée et à peindre (désinfection ?) le bas des murs intérieurs des maisons alors que le haut était blanchi à la chaux.

Au moulin du Cros c'est la pierre calcaire qui était broyée pour chauler les prairies humides.

Des moulins à foulon ont fonctionné dans la vallée : traitement et tissage de la « bure » travail donc de la laine mais aussi du chanvre et du lin.

Une « teinturerie d'étoffes » existait à Fongauffier avant la Révolution, peut-être sur un des ruisseaux issus de la puissante source plutôt que sur la Nauze elle même.

Et encore : moulin à papier chiffon (façon Amsterdam) et « moulines » pour le travail du minerai, en remontant le cours.

Tous ces moulins, jamais très importants, avaient en général plusieurs activités en alternance soit journalière, soit saisonnière ex : farine la journée, huile de noix en soirée ; cardage et filage de la laine, farine ou broyage de la pierre à plâtre en morte saison.

Il est bien évident que, comme ailleurs, la gestion de l'eau était très rigoureuse.

De grosses difficultés ont pu ainsi opposer des propriétaires.

Sur le cours inférieur de la rivière en particulier, près du confluent avec la Dordogne, à Siorac en Périgord, des histoires rocambolesques ont dressé l'un contre l'autre le propriétaire du moulin de Séguinou et celui du moulin de Nauze. Et ceci au moins de 1814 à 1844, de traité en traité ... et après plusieurs jugements.

Les moulins ont évolué avec le temps : des activités ont disparu, d'autres les ont remplacées.

Dans les années 30, le moulin de la Robertie à Fongauffier a produit et vendu de l'électricité. Les scieries se sont largement développées au long de l'étroite vallée proche de la forêt de la Bessède, ceci jusque dans les années 50. plus tard, deux pisciculture ont bénéficié de l'environnement aquatique des anciens moulins.

Deux minoteries à Fongauffier et à Siorac en Périgord ont perduré, mais peu à peu, les moulins n'ont plus « viré » ...

Plusieurs sont restés des demeures émouvantes avec leurs souvenirs ou devenus des résidences secondaires ou des lieux d'accueil pour les vacances : camping avec l'agrément de plans d'eau tels La Lenotte, La Pique et Lastour.

Mais la belle papeterie de La Lenotte (cf. Couze) se retient de s'écrouler ; le Moulin Vieux poursuivi par la malchance a perdu son toit dans un incendie ...

Pourtant, atypique, le moulin du Cros a survécu en activité. Une prochaine fois nous pourrons donner quelques détails de son histoire ainsi que de l'aventure vécue par le moulin de Fongauffier (ancien moulin de l'abbaye bénédictine).

Andrée Theilhaud

La métamorphose des meuniers : l'avènement de la minoterie.

Pour étayer notre propos nous vous proposons une subjective échelle du temps.

1710

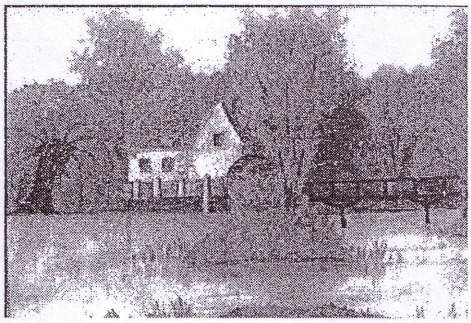

Jean Mazeau dit " Barodaubouro " est le meunier métayer de l'abbaye de Peyrousse au moulin de la Pauze, en Dordogne sur la Dronne prés de Ribérac. Il écrase 2 quintaux de blé par jour, ce qui génère 1 balles de farine qui produiront 126 kg de pain et alimenteront 158 personnes. La consommation de pain par jour et par habitant en France est considérable car le pain est la base de l'alimentation. Dans la paroisse de 500 âmes qu'est Saint Méard de Dronne , il y a trois moulins à eau, un appartient au seigneur et deux au clergé, dont la Pauze. Un autre moulin, celui-ci à vent, appartient au propriétaire d'une exploitation agricole. Les roues hydrauliques sont archaïques, qu'elles soient à axe vertical ou horizontal. Elles sont le moteur le plus fréquent dans les moulins, le nombre de ceux mues par le vent est très inférieur. La mouture se pratique à la grosse sans blutage ni nettoyage.

1810

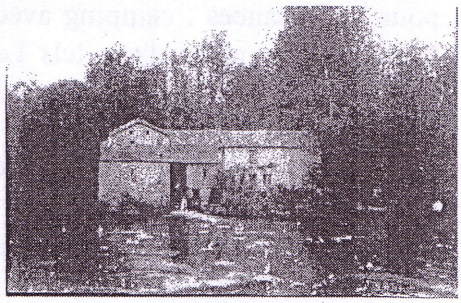

Jean Mazeau dit " Chambaud " n'est plus métayer mais fermier du régisseur de l'abbaye qui est devenu propriétaire du moulin à la révolution. Grâce à un nouveau barrage il a optimisé sa chute de 2m pour 10m3 par seconde. Elle alimente trois roues à aubes plates qui animent deux paires de meules à farine de froment, une autre à céréales secondaires et enfin une huilerie à noix . Il écrase 24 quintaux de blé par jour, ce qui génère 18 balles de farine qui produiront 2268 kg de pain et alimenteront 3240 personnes. La consommation du pain par jour et par habitant en France est encore importante. Le moulin à vent a disparu, celui en amont est devenu un four à chaux, l'autre en aval, une maillerie qui produit des draps de chanvre. La mouture à reprise après blutage, dite à l'anglaise a notablement amélioré le rendement et la qualité de la farine. On peut dire que l'art de moudre avec meules de pierre et des bluteries est à son apogée. Les secrets du rhabillage des meules et du tamisage sont nombreux et farouchement gardés. Le général ingénieur Poncelet travaille sur une roue horizontale à pales courbes ; Euler se penche sur ce qui plus tard se nommera la turbine ; John Collier débute ses expériences avec son comprimeur à cylindre de porcelaine.

1910

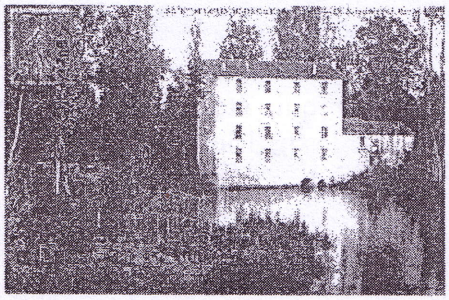

Blaise Mazeau dit " Chambaudou " devient le deuxième plus gros minotier de la rivière. Avec l'argent gagné pendant la période de fermage, son père a racheté la Pauze et Blaise fait construire une minoterie à cylindres, mue par quatre turbines, deux " fontaines ", une " Francis ", et une " américaine ". Il écrase 123 quintaux de blé par jour, ce qui génère 93 balles de farine qui produiront 11718 kg de pain et alimenteront 19530 personnes. La consommation de pain par jour et par habitant en France est de 600g. Grâce à ses quatre appareils à cylindres Braun dit " pot de fleur " et sa bluterie à tamis plats dite " planschister ", la performance de l'usine et le métier du patron font un ravage dans la population meunière de la vallée... Les moyens de transports modernes (trains et camions) se sont généralisés et à coté, Brault et Teisset de Chartes installent à tout-va des turbines, des appareils à cylindres et des planschisters.

2010

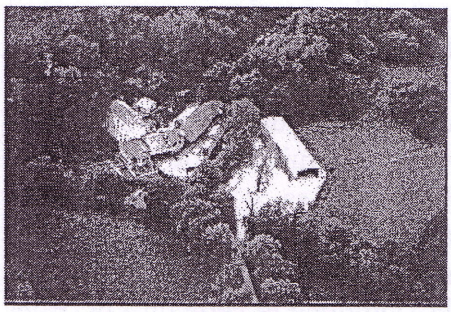

La Pauze en2003

Alain Mazeau dit " Banette ", à la fin de son activité en 2003 écrasait 215 quintaux de blé par jour, ce qui génère 161 balles de farine qui produiront 20286 kg de pain et alimenteront 67620 personnes. La consommation du pain par jour et par habitant en France était alors de 300g, après être passée par un seuil de 200g. Plus de 50% du pain est vendu par la grande distribution et les industriels.
Son moulin avec quelques innovations (remontées pneumatiques qui ont remplacé les élévateurs à godets, et énergie électrique extérieure) est resté par choix, proche de celui de son arrière grand père ; les turbines qui produisent 150 chevaux ne suffisent plus, même à l'optimum de la chute, à faire tourner l'ensemble. L'attachement du patron à la vraie technologie meunière le met en porte à faux par rapport à toutes les nouvelles normes de sécurité et d'hygiène. Après avoir absorbé lui même, cinq moulins au cours de sa carrière, il décide de céder son fond de commerce pour transformer le site de la Pauze en écomusée. Son repreneur écrase 800 quintaux de blé par jour, ce qui génère 600 balles de farine qui produiront 75600 kg de pain et alimenteront 252000 personnes. Son moulin usine est au firmament de la modernité et son patron fera partie du club très restreint des 300 directions de minoteries en France. Rappelons qu'en 1809 il y avait 98187 moulins et autant de meuniers.

* quintal de blé : 100 kg
* balles de farine : 100 kg

Alain Mazeau
Patron meunier au conservatoire
du moulin de la Pauze

Le canal d'amenée (ou bief) et le canal de fuite d'un moulin ainsi que les franc bords sont une propriété privée

Dans un jugement rendu dernièrement par une juridiction de proximité de notre département vis à vis de pêcheur indélicats, il a été clairement établi que le canal d'amenée, le canal de fuite (ou de décharge) et les franc bords de ces derniers sont une propriété privée et donc interdits à la pêche et à la circulation des bateaux.

Citons les attendus de ce jugement :

Sur le droit de propriété du canal de fuite du moulin.
Attendu que X est propriétaire à … d'un immeuble dénommé moulin de … fondé en titre puisqu'il existait dès avant 1566 ainsi qu'en atteste la lettre de la DDE figurant au dossier,
Attendu qu'une centrale électrique est exploitée sur le tènement* du moulin de … depuis 1936 au moins ainsi qu'en témoigne la même lettre de DDE,
Vu l'article 546 du code civil,
Vu l'arrêt de la Cour d'Appel de Caen de septembre 2004 : « Le propriétaire d'un moulin est, compte rendu des titres présentés, propriétaire du canal de fuite dans toute sa longueur et sa largeur et dispose d'un droit d'eau »
Qu'en conséquence, l'emprise et les francs bord du canal de fuite du moulin de … constituent la propriété de X.

Sur la présence de MM. … et … sur le canal de fuite :
Vu les procès-verbaux d'audition de MM. … et … en date du … figurant au dossier,
Vu les plans et photos du moulin produits par X la juridiction constate que MM. … et … étaient présents sur le canal de fuite du moulin de …

Sur les demandes de dommages et intérêts
Attendu que X a subi une violation de son droit de propriété par MM. … et …
Qu'en conséquence la juridiction dispose d'éléments suffisants pour lui allouer une somme de 1000 euros à titre de dommages et intérêts,
Qu'en conséquence la juridiction condamnera MM. … et … à payer solidairement la somme de 1000 euros à X.

Sur l'article 700 du nouveau code de Procédure civile
attendu que les défendeurs seront condamnés aux dépens et qu'il parait inéquitable de mettre à la charge de X les frais que celui-ci a dû exposer pour recourir à la justice et obtenir un titre, la Juridiction dispose d'élément suffisants pour fixer cette somme à 500 euros.

Sur les dépens :
Attendu que la partie succombant sera condamnée aux dépens,

Par ces motifs

La Juridiction de proximité statuant par jugement contradictoire et en dernier ressort,
Condamne MM. … et … à payer solidairement la somme de 1000 euros à X.
Condamne MM. … et … à payer solidairement la somme de 500 euros à X sur le fondement de art. 700 du nouveau code de procédure civile.
Condamne MM. … et … à payer solidairement les dépens.
Ainsi jugé et prononcé en audience publique.

* tènement : réunion de propriétés contiguës

Intervention du Ministre de l'Agriculture sur le contingent de meunerie

ASSOCIATION NATIONALE DE LA MEUNERIE FRANÇAISE

A l'occasion d'une réponse à un parlementaire sollicitant une exonération de contingent pour les 5 ou 6 premières tonnes de farines produites par des moulins à vent, le Ministre de l'Agriculture a eu l'occasion de rappeler que la réglementation sur le contingent de mouture s'imposait à toutes les structures, quelle que soit leur taille (J.O. Du 8 mars 2005, p.2833).
Profitant de cette actualité, l'ANMF* a décidé d'intervenir auprès de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, de l'ensemble des Chambres d'Agriculture et des organismes certificateurs de la filière bio afin que ceux-ci rappellent aux agriculteurs la réglementation meunière et les sanctions afférent à sa violation.
L'objectif est de voir disparaître les pratiques illégales, qui se multiplient, particulièrement dans la filière bio, d'agriculteurs, qui produisent de la farine de blé tendre destinée à la consommation humaine intérieure sans toutefois disposer d'un contingent.

*Association Nationale de la Meunerie Française

Quelques moulins du Périgord

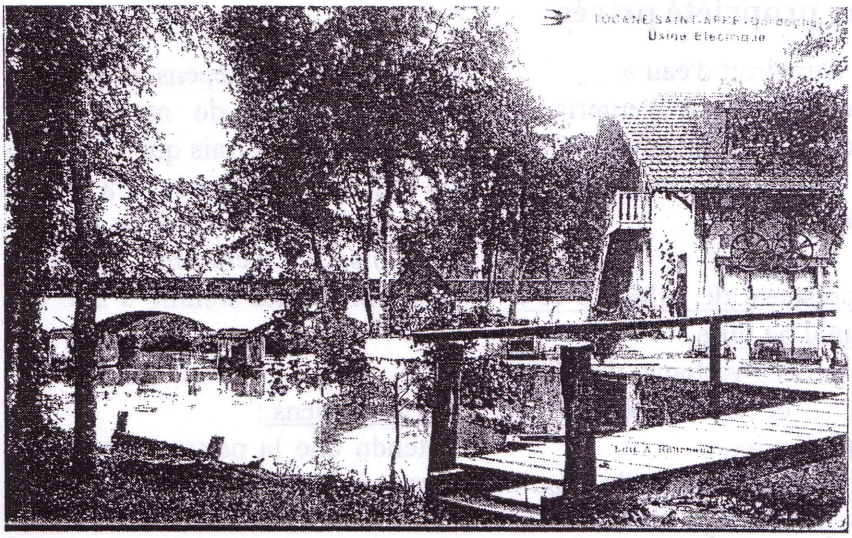

Beurdeille (Dordogne) — Moulin à eau sur la Dronne

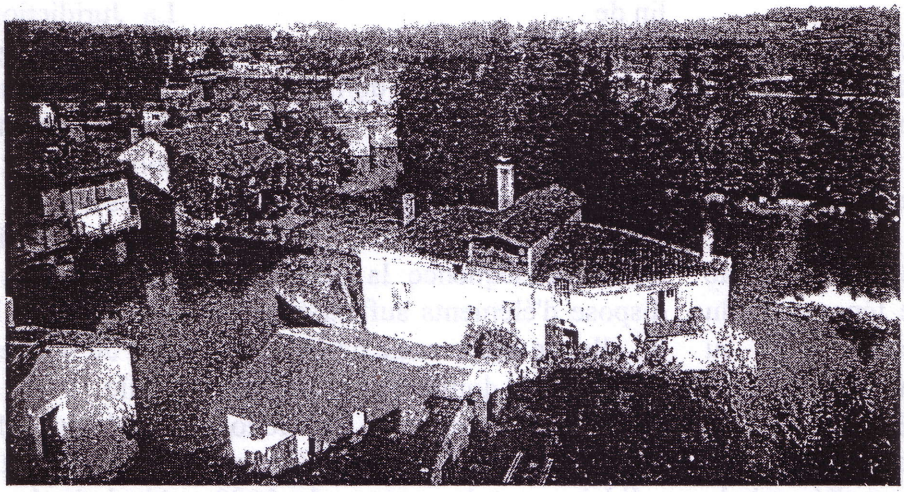

Dans le dernier numéro, le moulin dont nous ne connaissions pas le nom est le moulin de Sarliac sur l'Isle

Si vous avez des jolies photos anciennes de moulins de chez nous, confiez-les nous et nous les publierons dans les prochains numéros